POUR DIFFUSION IMMÉDIATE LE 21 MARS 1973

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES DÉCLARATION QUE DOIT PRONONCER LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES, M. MITCHELL SHARP, DEVANT LE COMITÉ PERMANENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES SUR LES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET LA DÉFENSE NATIONALE À 15h30 LE MERCREDI 21 MARS 1973

RAPPORT SUR LA VISITE EFFECTUEE EN INDOCHINE